

# **Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel mercredi 22 mars 2023**

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., VERMEZ N., MORANNE L., DUMONTET B., DUCHIER C., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), TABOURET V. (pouvoir à P. AVELINE), NAQUET C. (pouvoir à G. BOURICAT), DUNEAUD JL, JACQUOT C. (pouvoir à E. PETIT),

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Vote des taxes directes
- ✓ Vote des Comptes Administratif et de Gestion 2022
- ✓ Vote du Budget Principal et des Budgets annexes 2023
- ✓ Vote des taux de taxes d'Ordures Ménagères
- ✓ Point sur l'Espace Mosaïque
- ✓ Point sur la baignade biologique – Recrutement stagiaire
- ✓ Randonnée : implantation du GR 100 (chemin de la Guerre de 100 ans) et signature de la convention avec la FFRP
- ✓ Proposition de la FFRP sur le balisage du sentier des Maîtres Sonneurs
- ✓ CTG : proposition des actions et validation du projet de convention
- ✓ Anim'canton : demandes de subvention par le Trio Festif et les Enfants de la Toque
- ✓ Micro folie
- ✓ Atelier de découpe de Chambérat : loyer et travaux
- ✓ Tourisme : personnel et programme de la saison estivale
- ✓ Carrière d'Archignat : demande de complément de subvention pour le suivi juridique du dossier
- ✓ Allier Sésame Autisme : demande de subvention pour l'aménagement de la piscine
- ✓ Questions diverses

## **Vote des taxes directes**

**Taxe foncière (bâti) : 2,51%**

**Taxe foncière (non bâti): 5,81%**

**CFE : 27,56%**

**Taxe d'habitation : 3,81%**

Les taux de taxe ont été votés à l'unanimité.

## Année 2022

	Résultats 2022		Affectation des résultats		
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement c/ 002	Investissement c/ 001	Besoin de financement c/ 1068
Atelier Chazemais	5 836,11 €	- 5 445,68 € RAR - 250,00 €	140,43 €	- 5 445,68 €	5 695,68 €
Atelier de découpe	- 346,80 €	95 457,10 €	- 346,80 €	95 457,10 €	
Atelier ferronnerie	3 665,32 €	- 803,58 €	2 861,74 €	- 803,58 €	803,58 €
Atelier savonnerie	1 173,02 €	- 43 877,02 € RAR 46 619 €	1 173,02 €	- 43 877,98 € RAR 46 616 €	
Espace Mosaïque	119 417,21 €	- 26 017,83 €	93 399,38 €	- 26 017,83 €	26 017,83 €
Gite handicap	26 578,36 €	10 798,89 €	26 578,36 €	10 798,89 €	
Hôtel d'entreprises	84 823,98 €	6 101,79 €	84 823,98 €	6 101,79 €	

	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement c/ 002	Investissement c/ 001	Besoin de financement c/ 1068
Logement St Sauvier	5 054,21 €	- 2 951,64 €	2 102,57 €	- 2 951,64 €	2 951,64 €
Maisons de santé	10 254,14 €	34 241,91 €	10 254,14 €	34 241,91 €	
Rue des arts	6 373,91 €	- 4 683,03 € RAR - 380 €	1 310,88 €	- 4 683,03 € RAR 380 €	5 063,03 €
Zone artisanale	11 797,97 €	24 375,54 €	11 797,97 €	24 375,54 €	
Zone de Souvol	34 840,73 €	- 8 795,53 €	26 045,20 €	- 8 795,53 €	8 795,53 €
Extension zone artisanale		- 72 199,98 €		- 72 199,88 €	
Budget principal	521 065,63 €	244 782,50 € RAR 88 866 €	521 065,63 €	244 782,50 € RAR 88 866 €	

Les Comptes Administratifs et de Gestion ont été approuvés à l'unanimité.

## Vote du Budget Principal et des Budgets annexes 2023

<b>BUDGET PRINCIPAL 2023-VUE D'ENSEMBLE</b>		
	Fonctionnement	Investissement
Recettes	2 889 964,63 €	1 158 685,50 €
Dépenses	2 889 964,63 €	1 158 685,50 €

### **Budget principal Vote crédits - dépenses de fonctionnement Par chapitre**

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
011 – Charges à caractère général	577 552,52 €	651 097,63 €
012 – Charges de personnel	572 000,00 €	642 255,00 €
014 – Atténuations de produits	1 099 258,00 €	1 107 213,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	202 929,00 €	245 596,00 €
66 – Charges financières	4 386,00 €	4 528,00 €
68 – Dotations provisions	312,00 €	
023 – Virement à la section d'investissement	44 603,00 €	29 228,00 €
040 – Dotations amortissements	166 081,00 €	210 047,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 667 121,52 €</b>	<b>2 889 964,63 €</b>

### **Budget principal Vote crédits - recettes de fonctionnement Par chapitre**

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
013 – Atténuations de charges	11 400 €	2 000,00 €
70 – Produits des services, domaines et ventes	121 110 €	151 366,00 €
73 – Impôts et taxes	1 674 394 €	1 699 296,00 €
74 – Dotations, subventions, participations	315 749 €	424 823,00 €
75 – Autres produits de gestion courante	70 000 €	72 243,00 €
77 – Produits exceptionnels	-	-
040 – Dotations amortissements		19 171,00 €
002 – Résultat reporté	474 468,52 €	521 065,63 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 667 121,52 €</b>	<b>2 889 964,63 €</b>

## Investissement 2023

	<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
	<i>RAR 2022</i>	<i>Prop. nouvelles</i>	<i>RAR 2022</i>	<i>Prop. nouvelles</i>
Matériels service environnement	42 060 €	10 000 €	45 857 €	
Matériels divers		10 500 €		1 576 €
Immobilier		254 538,50 €		
Baignade biologique (travaux + bât.)	145 000 €	35 000 €	331 432 €	
Signalétique	3 200 €	16 800 €		
Rénovation bâtiments	464 €	6 000 €	14 971 €	
Etude RCVCB	100 000 €	245 510 €		259 132 €
Travaux		200 000 €		
<b>Autres opérations</b>				244 782,50 €
- Excédent positif reporté		1 184 €		
- Subv. Immo entr. / privés		15 000 €		
- Fonds trésorerie Département		29 228 €		
- Capital emprunts				9 300 €
- FCTVA				29 228 €
021 – Virement section de fonct <sup>t</sup>	12 670	19 171 €		210 047 €
040 – Amortissements		12 360 €		12 360 €
041 – Op. d'ordre (int. Frais étude)				
	303 394 €	855 291,50 €	392 260 €	766 725,50 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 158 685,50 €</b>		<b>1 158 685,50 €</b>	

### ATELIER CHAZEMAIS - 2023

<i>Fonctionnement</i>					
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total</i>	<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total</i>
011	Charges à caractère général	642,43	002	Excédent fonctionnement reporté	140,43
65	Autres charges	1,00	70	Remboursement frais	
66	Charges financières	80,00	74	Subventions du budget principal	5797
023	Virement à la section d'invest.	3 148,00	75	Loyers	
6811	Dot.aux amortissements	4 537,00	777	Amortissements subventions	2471
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>8 408,43</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>8 408,43</b>
<i>Investissement</i>					
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total</i>	<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total</i>
001	Déficit d'investissement reporté	5 445,68	1068	Excédent fonctionnement capitalisé	5 695,68
16	Emprunts	5 464,00	021	Virement de la section de fonct.	3 148,00
13	Dotations amort.subventions	2 471,00	28	Amortissements	4 537,00
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>13 380,68</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>13 380,68</b>

### ATELIER DECOUPE - 2023

<i>Fonctionnement</i>					
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total</i>	<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total</i>
002	Déficit de fonctionnement reporté	346,80	002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00
011	Charges à caractère général	1 852,20	70	Remboursement frais	1 166,00
65	Autres charges	1,00	75	Loyers	9 600,00
023	Virement à la section d'investiss.	0,00	74	Subventions du budget principal	5 500,00
6811	Dot.aux amortissements	14 066,00			
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>16 266,00</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>16 266,00</b>
<i>Investissement</i>					
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total</i>	<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total</i>
165	Dépôt de garantie	500,00	001	Excédent d'investissement reporté	95 457,10
21	Travaux	147 303,10	13	Etat	38 280,00
			28	Amortissements	14 066,00
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>147 803,10</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>147 803,10</b>

<b>ATELIER FERRONNERIE - 2023</b>					
<b>Fonctionnement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
011	Charges à caractère général	3 878,74	002	Excédent de fonctionnement reporté	2 861,74
65	Autres charges	1,00			
66	Charges financières	541,00			
6811	Dotations amortissements	7 923,00	75	Loyers	5 666,00
023	Virement à la section d'invest.	860,00	777	Amortissements subventions	4 676,00
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>13 203,74</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>13 203,74</b>
<b>Investissement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
001	Déficit d'investissement reporté	803,58	1068	Excédent fonctionnement capitalisé	803,58
16	Emprunts et dettes assimilés	4 107,00	021	Virement de la section de fonct.	7 923,00
13	Dotations amort.subventions	4 676,00	28	Amortissements	860,00
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>9 586,58</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>9 586,58</b>

<b>ATELIER SAVONNERIE - 2023</b>					
<b>Fonctionnement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
011	Charges à caractère général	4 443,02	002	Excédent fonctionnement reporté	1 173,02
65	Autres charges	1,00	70878	Remboursement frais	200,00
66	Charges financières	247,00	75	Loyers	4 700,00
68	Dotations amortissements	5 875,00	777	Amortissements subv.	4 493,00
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>10 566,02</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>10 566,02</b>
<b>Investissement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
001	Résultat reporté n-1	43 877,98			
23	RAR 2022	19 500,00	13	RAR 2022 - Département	66 119,00
23	Travaux	2 235,02			
16	Emprunt	1 888,00			
139	Amortissements subv.	4 493,00	28	Dotations amortissements	5 875,00
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>71 994,00</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>71 994,00</b>

<b>Espace Mosaïque - 2023</b>					
<b>Fonctionnement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
011	Charges à caractère général	107 981,38	002	Excédent de fonctionnement repo	93 399,38
65	Autres charges gestion courante	1,00	70	Remboursement frais	3 800,00
66	Charges financières	1 619,00	75	Loyers	22 431,00
6811	Dotations amortissements	820,00			
023	Virement à la section d'investiss.	9 209,00			
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>119 630,38</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>119 630,38</b>
<b>Investissement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
001	Déficit d'investissement reporté	26 017,83	1068	Excédent fonctionnement capitali	26 017,83
16	Emprunts	10 029,00	021	Virement de la section de fonct.	9 209,00
2188	Travaux		28	Dotations amortissements	820,00
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>36 046,83</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>36 046,83</b>

**GITE HANDICAP - 2023**

<b>Fonctionnement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
011	Charges à caractère général	38 264,36	002	Excédent de fonctionnement reporté	26 578,36
65	Autres charges	1,00	70	Produits des services,	1 220,00
66	Charges financières	1 444,00	75	Autres produits gestin courante	16 699,00
6811	Dot.aux amortissements	30 234,00	777	Amortissements subventions	25 446,00
023	Virement à la section d'invest.	0,00			
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>69 943,36</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>69 943,36</b>
<b>Investissement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
001	Déficit d'investissement reporté		001	Excédent d'investissement reporté	10 798,89
16	Emprunts	8 592,00	021	Virement de la section de fonct.	0,00
21	Travaux bâtiments	6994,89	28	Amortissements	30 234,00
13	Dotations amort.subventions	25 446,00			
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>41 032,89</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>41 032,89</b>

**HOTEL ENTREPRISES - 2023**

<b>Fonctionnement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
011	Charges à caractère général	99 198,98	002	Excédent de fonctionnement reporté	84 823,98
65	Autres charges gestion courante	1,00	70	Remboursement frais	2 000,00
66	Charges financières	561,00	75	Loyers	14 400,00
023	Virement à la section d'invest.		78	Recouvrement créances	280,00
6811	Dot.aux amortissements	11 840,00	777	Amortissements subventions	10 097,00
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>111 600,98</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>111 600,98</b>
<b>Investissement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	001	Excédent d'investissement reporté	6 101,79
16	Emprunts	2 712,00	021	Virement de la section de fonct.	0,00
21	Travaux bâtiments	5 132,79			
13	Dotations amort.subventions	10 097,00	28	Amortissements	11 840,00
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>17 941,79</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>17 941,79</b>

**Logement St Sauvier - 2023**

<b>Fonctionnement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
011	Charges à caractère général	645,57	002	Excédent de fonctionnement repa	2 102,57
65	Créances éteintes	4 858,00	70	Remboursement frais	116,00
66	Charges financières	1 494,00	75	Loyers	5 300,00
023	Virement à la section d'investiss.	2 688,00	74	Subvention du BP	2 167,00
			7711	Produits exceptionnels	
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>9 685,57</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>9 685,57</b>
<b>Investissement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
001	Déficit d'investissement reporté	2 951,64	1068	Excédent fonctionnement capitalisé	2 951,64
16	Emprunts et dettes assimilés	2 688,00	021	Virement de la section de fonct.	2 688,00
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>5 639,64</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>5 639,64</b>

**MAISONS DE SANTE - 2023**

<b>Fonctionnement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
002	Excédent fonctionnement reporté	0,00	002	Excédent fonctionnement reporté	10 254,14
011	Charges à caractère général	23 926,14	70	Remboursement frais	10 400,00
66	Charges financières	2 899,00	75	Loyers	30 456,00
023	Virement à la section d'invest.		777	Amortissements subventions	55 004,00
6811	Dot.aux amortissements	79 289,00			
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>106 114,14</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>106 114,14</b>
<b>Investissement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
001	Déficit d'investissement reporté		001	Excédent d'investissement reporté	34 241,91
16	Emprunts	18 235,00			
165	Dépôt de garantie	60,00			
23	Travaux aménagement	40 231,91			
13	Dotations amort.subventions	55 004,00	28	Amortissements	79 289,00
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>113 530,91</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>113 530,91</b>

**RUE DES ARTS - 2022**

<b>Fonctionnement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
011	Charges à caractère général	1 677,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	1 310,88
65	Autres charges gestion courante	1,00	70	Remboursement frais	200,12
66	Charges financières	1 404,00	75	Loyers	4 180,00
023	Virement à la section d'invest.	2 923,00	74	Subvention du BP	4 184,00
6811	Dot.aux amortissements	22 122,00	777	Amortissements subventions	18 252,00
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>28 127,00</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>28 127,00</b>
<b>Investissement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
001	Déficit d'investissement reporté	4 683,03	1068	Excédent fonctionnement capitalisé	5 063,03
165	RAR 2022 - Dépôt de garantie	380,00	165	Dépôt de garantie	190,00
16	Emprunts et dettes assimilés	6 983,00	021	Virement de la section de fonct.	2 923,00
13	Dotations amort.subventions	18 252,00	28	Amortissements	22 122,00
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>30 298,03</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>30 298,03</b>

**ZONE ARTISANALE - 2023**

<b>Fonctionnement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
011	Charges à caractère général	17 586,97	002	Excédent de fonctionnement reporté	11 797,97
65	Autres charges gestion courante		70	Produits des services,	
66	Charges financières		75	Autres produits gestin courante	
023	Virement à la section d'invest.		74	Subventions	
6811	Dot.aux amortissements	1 730,00	777	Amortissements subventions	7 519,00
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>19 316,97</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>19 316,97</b>
<b>Investissement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
21	Travaux	18 586,54	001	Excédent d'investissement reporté	24 375,54
13	Dotations amort.subventions	7 519,00	28	Dot.aux amortissements	1 730,00
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>26 105,54</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>26 105,54</b>

ZONE DE SOUVOL - 2023					
<b>Fonctionnement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
011	Charges à caractère général	10 752,20	002	Excédent de fonctionnement reporté	26 045,20
65	Autres charges gestion courante	1,00	70	Ventes de produits	
66	Charges financières	987,00	75	Autres produits gestion courante	
023	Virement à la section d'invest.	9 623,00	74	Subventions	
6811	Dot.aux amortissements	21 809,00	777	Amortissements subventions	17 127,00
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>43 172,20</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>43 172,20</b>
<b>Investissement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
001	Déficit d'investissement reporté	8 795,53	1068	Excédent fonctionnement capitalisé	8 795,53
16	Emprunts	13 347,00	021	Virement de la section de fonct.	9 623,00
21	Travaux	958,00	16	Emprunts et dettes assimilés	
139	Amortissements subventions	17 127,00	28	Amortissements	21 809,00
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>40 227,53</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>40 227,53</b>

EXTENSION ZONE DES RICHADES- 2023					
<b>Fonctionnement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
011	Acquisition terrains, travaux	0,00	74	Subventions	294 944,00
	Etude	22 385,00	77	Subvention du BP	36 200,00
	Travaux	300 000,00		<b>Total</b>	<b>331 144,00</b>
	Taxes foncières	50,00			
	<b>Total 011</b>	<b>322 435,00</b>			
042	Opération d'ordre	331 144,00	040	Opération ordre	322 435,00
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>653 579,00</b>		<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>653 579,00</b>
<b>Investissement</b>					
Chapitre	Désignation	Total	Chapitre	Désignation	Total
001	Résultat reporté	72 199,88	16	Emprunts	63 490,88
040	Opération ordre	322 435,00	042	Opération d'ordre	331 144,00
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>394 634,88</b>		<b>Total recettes investissement</b>	<b>394 634,88</b>

Le Budget Principal et les Budgets Annexes ont été votés à l'unanimité.

### Vote des taux de taxes d'Ordures Ménagères

Le vote des taux de taxes d'ordures ménagères est reporté car les services de la Communauté de Communes ne disposent pas à ce jour du produit attendu par le SICTOM pour chaque commune du territoire. Le calcul du taux s'avère donc impossible.

### Point sur la situation à l'Espace Mosaïque

La Communauté de Communes a reçu un courrier de la mairie de Saint-Martinien en date du 14 mars 2023 qui fait part de la décision du Conseil Municipal d'exercer son droit de préemption sur la donation des locaux de l'Espace Mosaïque à la Communauté de Communes par l'Association du Centre Social.

Après consultation du notaire, la situation juridique sera la suivante :

Le bail emphytéotique qui lie la Communauté de Communes au Centre Social n'est pas dissout. La commune de Saint-Martinien va se substituer au Centre Social en tant que propriétaire.

Ce dossier sera évoqué lors de la prochaine Assemblée Générale lorsque les informations juridiques auront été confirmées ainsi que la position du Centre Social.

### Point sur la Baignade Biologique d'Herculat

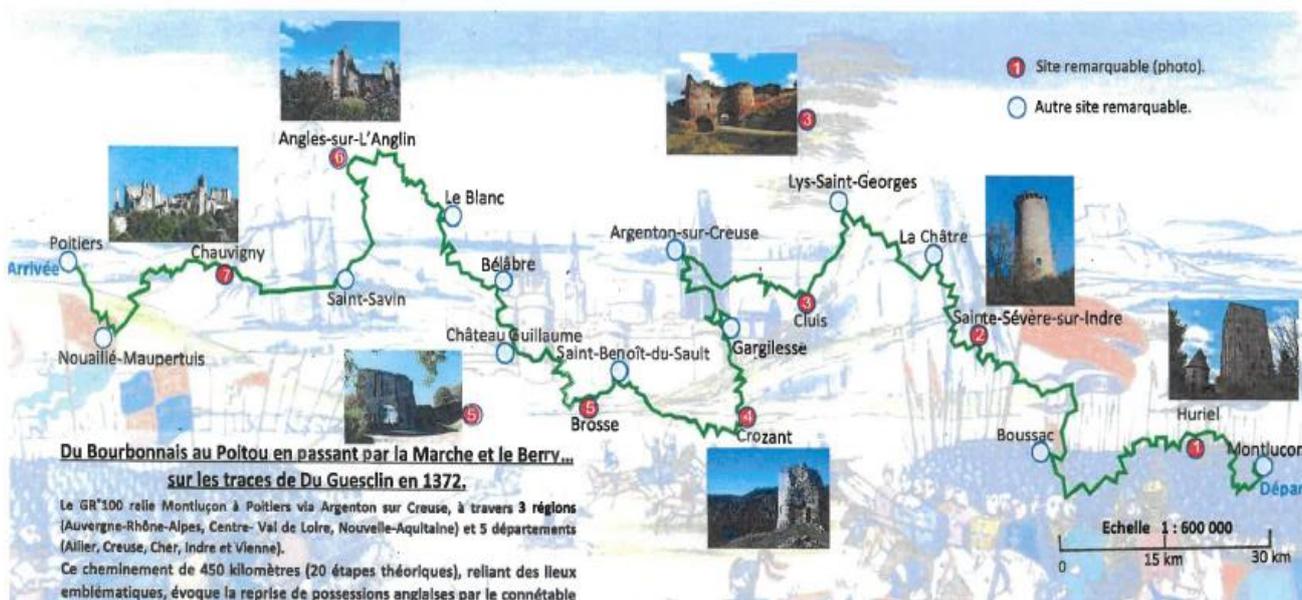
La Communauté de Communes a reçu une demande de stage par un étudiant en master de Management du Sport à Clermont Ferrand. Il était à la recherche d'un projet sportif et touristique pour finaliser son rapport d'étude. Il est titulaire par ailleurs d'un BNSSA.

Le projet serait de le prendre en stage du 1<sup>er</sup> avril au 15 juin pour aider à la préparation de l'ouverture de la baignade. Il pourrait ensuite être recruté comme responsable du bassin jusqu'à fin août (poste cofinancé par le leader à 80 %).

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ce recrutement en stage puis en contrat à durée déterminé. Par ailleurs, nous avons aujourd'hui 2 candidatures de surveillants de baignade qui sont titulaires du BNSSA. Nous n'avons aucune candidature de maître-nageur. La Communauté de Communes risque d'être contrainte de solliciter une dérogation.

### Randonnée

- ✓ Implantation du GR 100 (chemins de la Guerre de 100 ans) et signature de la convention avec la FFRP (Fédération Française de Randonnée)



La FFRP homologue actuellement un nouvel itinéraire le « GR 100 Chemins de la guerre de 100 ans » qui retrace le cheminement de l'armée de Du Guesclin en marche sur le région de Poitiers pour reconquérir en 1370 des territoires sous influence anglaise. Ce chemin traverse les communes d'Huriel, d'Archignat et de Treignat en empruntant notamment des portions du sentier des Maîtres Sonneurs.

La Communauté de Communes ayant la compétence sur les chemins de randonnées, ce projet doit être soumis à l'avis du Conseil Communautaire. Les commissions « Tourisme » et « Environnement » ont examiné le tracé et l'ont validé dans la mesure où il emprunte des chemins déjà entretenus.

La FFRP a par ailleurs proposé une convention de partenariat qui précise les obligations de chacun. Sont ainsi consignés les éléments suivants :

- La FFRP s'engage à effectuer les travaux de mise en place et d'entretien du balisage avec un passage par an par moitié sauf la 1<sup>ère</sup> année .
- En l'absence de supports de balisage existants, elle s'engage à en implanter.
- Elle s'engage à implanter les supports de signalisation nécessaires pour l'orientation du public (au moins 1 passage par an)
- Elle s'engage à implanter les supports de signalisation liés au tourisme (sites, lieux de services, hébergements, etc...)

La commission demande l'ajout suivant :

- La FFRP s'engage à implanter les supports d'informations sur les sites liés à la guerre de 100 ans

Les obligations de la Communauté de Communes :

- La collectivité s'engage à mener toutes les opérations d'entretien des chemins : débroussaillage, le fauchage 2 fois par an (1 fois par an demandé par la commission), l'égaleage et l'entretien des haies et des bouchures qui bordent les chemins, l'enlèvement des obstacles (arbres, etc...)
- La collectivité s'engage à faire tous les travaux d'aménagements nécessaires pour la sécurité des randonneurs (passerelles) ou pour leur confort (aire de pique nique, poubelles, etc...)

Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité les termes de la convention avec les modifications demandées par les 2 commissions et autorise le Président à la signer.

#### ✓ Chemin des Maitres Sonneurs

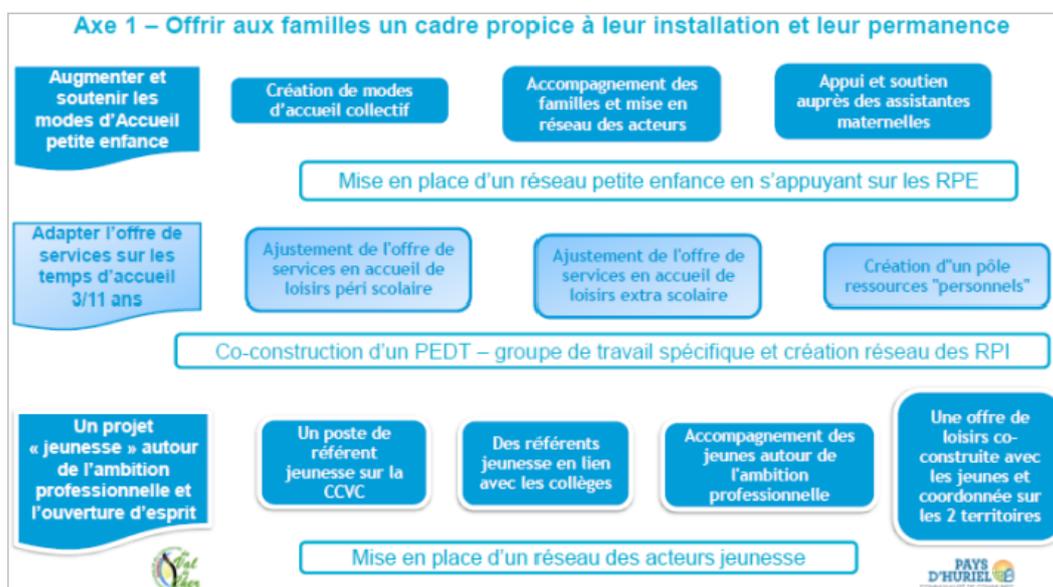
La FFRP a fait connaitre sa volonté d'assurer le balisage de l'itinéraire et la mise en place de la signalisation car cela entre dans son champ de compétence. Cela se traduit par la signature d'une convention identique à celle proposée pour le chemin de la guerre de 100 ans (mêmes modifications demandées par la commission).

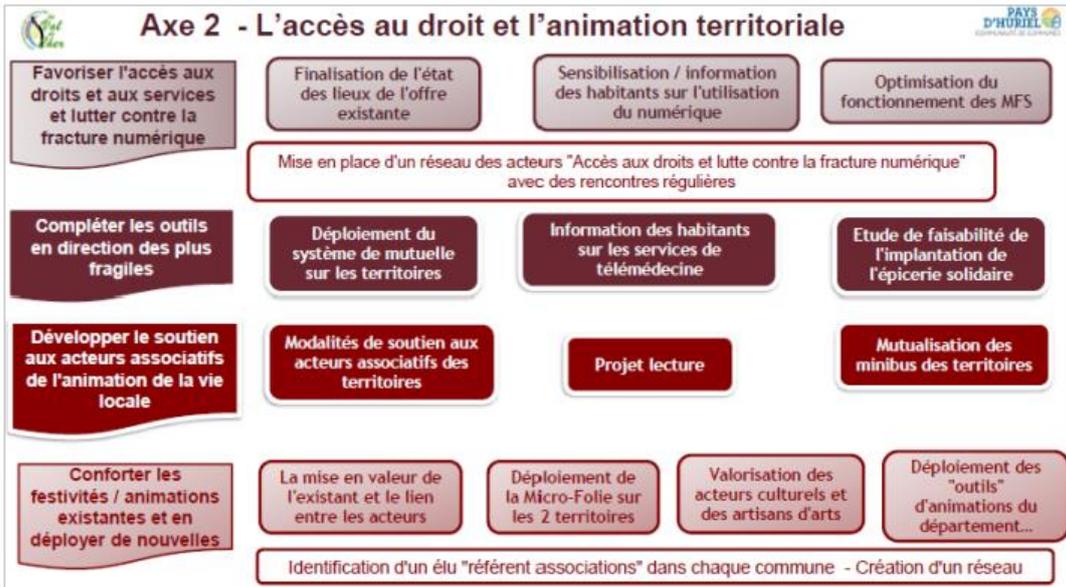
Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité la demande de prise en charge du balisage du chemin des Maîtres Sonneurs par la FFRP et autorise le Président à signer la convention en tenant également compte des modifications demandées par les 2 commissions.

## CTG

Aujourd'hui, l'étude arrive à son terme et les différentes commissions ont défini des orientations desquelles découlent des thématiques et un plan d'actions.

Ce travail est présenté par M. R. LAMY, le Vice Président en charge de la CTG.





Axe 1 : offrir aux familles un cadre propice à leur installation et leur permanence	
<b>Fiche action 1-1</b>	<b>Augmenter et soutenir les modes d'accueil petite enfance au regard des besoins</b>
Création de modes d'accueil collectifs	projet de création de structures de garde collectives
Accompagnement des familles et mise en réseau des acteurs	Consolidation des rôles et des missions des Relais Petite Enfance (itinérance)
Appui et soutien auprès des assistantes Maternelles	Soutien financier pour l'aide à l'installation de nouvelles assistantes maternelles
<b>Fiche action 1-2</b>	<b>Adapter l'offre de service sur les temps d'accueil des enfants 3/11</b>
Ajustement de l'offre de services en accueil de loisirs périscolaire	Amélioration de l'offre périscolaire au niveau qualitatif , projet territorial pour l'accueil du mercredi , amélioration de l'accueil des enfants porteurs de handicaps
Ajustement de l'offre de services en accueil de loisirs extrascolaire	Etablissement de scénarios pour améliorer l'accueil pendant les vacances scolaires . Projet éducatif commun sur tout le territoire
Création d'un pôle ressources "personnels"	Objectif: diminuer les difficultés de recrutement des animateurs, aide financière Bafa
<b>Fiche Action 1-3</b>	<b>Un projet "jeunesse" autour de l'ambition professionnelle et l'ouverture d'esprit</b>
Des référents jeunesse en lien avec les collèges	programme d'intervention des référents jeunesse dans les collèges
Accompagnement des jeunes autour de l'ambition professionnelle	Création d'un groupe de travail pour réfléchir à un guichet unique où le jeune pourrait trouver des informations ( stages, forum des métiers etc)
Une offre de loisirs co-construite avec les jeunes et coordonnée sur les 2 territoires	Lieu dédié pour les jeunes , aide aux devoirs, accompagnement de projets collectifs

Axe 2: Favoriser l'accès aux droits et aux services et lutter contre la fracture numérique , soutenir et renforcer l'animation territoriale	
<b>Fiche action 2-1:Favoriser l'accès aux droits et aux services et lutter contre la fracture numérique</b>	
Finalisation de l'état des lieux de l'offre existante	Réalisation de l'état des lieux, identification des points de blocage, questionnaire aux familles
Sensibilisation/information des habitants sur l'utilisation du numérique	Poursuite du recrutement d'un animateur numérique ( plein-temps ), diffusion du guide numérique
Organisation du fonctionnement des MFS	Augmentation de la fréquentation de la MFS (déplacement sur les communes)
<b>Fiche action 2-2</b>	<b>Compléter les outils en direction des plus fragiles</b>
Déploiement du système des mutuelles sur les territoires	Préparation d'un document synthétisant les + et les différentes conditions des couvertures de soins des mutuelles.
Information des habitants sur les services de télémédecine	Augmentation de la fréquence d'utilisation de la télémédecine ( outils de com, réunions d'informations)
Etude de faisabilité de l'implantation de l'épicerie solidaire sur les territoires	Apporter de l'information au groupe de travail pour nourrir la réflexion, étude de faisabilité à réaliser .
<b>Fiche action 2-3</b>	<b>Développer le soutien aux acteurs associatifs de l'animation de la vie locale</b>
Modalités de soutien aux acteurs associatifs des territoires	Identification des besoins des associations, rédaction d'un questionnaire.
Projet lecture	animation autour de la lecture.
Mutualisation des minibus des territoires	Identification des minibus, recensement des besoins des associations.
<b>Fiche action 2-4</b>	<b>Conforter les festivités / animations existantes et en déployer de nouvelles</b>
Mise en valeur de l'existant et le lien entre les acteurs	Annuaire des associations, forum des associations, utilisation de nouveaux outils de communication.
Déploiement de la Micro-Folie sur les 2 territoires	Démarche partenariale afin que les habitants des 2 territoires puissent en bénéficier.
Projet autour de la valorisation des acteurs culturels et des artisans d'arts	Création d'outils de communication, évènements consolidés, nouveaux évènements.
Déploiement des outils d'animation du Département	Présentation par le Département des animations disponibles

Le Conseil Communautaire approuve ces orientations ainsi que le plan d'actions. Il note par ailleurs que la partie opérationnelle du projet va à présent débiter avec la mise en place de groupes de travail.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Président à signer la convention avec les services de la CAF. La signature officielle aura lieu le mardi 28 mars à 11 h à Vallon en Sully.

### **Anim'canton**

La Communauté de Communes a été saisie de deux demandes de subvention :

- La première émane des Enfants de la Toque pour le festival de musique organisé les 3 et 4 juin 2023 à l'occasion de leur 140<sup>ème</sup> anniversaire .

Le Conseil Communautaire, considérant le rayonnement intercommunal du projet, décide à l'unanimité d'allouer à l'association une subvention de 1000 €.

- La seconde demande provient de Triofestif pour le festival du 7 et 8 juillet 2023 à Huriel.

Le Conseil Communautaire décide de ne pas donner suite à cette demande car elle enfreint la règle du dispositif Anim'canton qui précise qu'une même association ne peut être subventionnée qu'une fois tous les 3 ans, or l'association a perçu une subvention en 2022.

### **Micro-folie**

Le Conseil Communautaire avait à se positionner sur le choix entre une Micro-Folie itinérante ou fixe. M. Alain DUBREUIL fait une présentation de la Micro-folies itinérante de « Hautes Terres Communauté » qui se déplace de collèges à collèges.

Compte tenu des divergences de point de vue sur ce dossier, le Président demande à l'Assemblée de procéder à un vote. Le principe de la Micro-folies itinérante reçoit 9 votes en sa faveur et la Micro-Folie fixe reçoit 17 votes favorables. La Micro Folie sera donc fixe et le matériel sera commandé en conséquence.

Par ailleurs, il faudra réfléchir à la mise en place de transport pour conduire les élèves des écoles du territoire sur le site de la Micro Folie.

Une commission est créée pour travailler sur le projet. Elle est composée comme suit :

- Stéphane ABRANOWITCH
- Nadège VERMEZ
- Corine MANGERET
- Marjolaine GIRAULT

### **Atelier de découpe de Chambérat**

La commission « Economie » a reçu le futur repreneur et lui a fait part du projet de remise en état des groupes Froid par la Communauté de Communes.

Le coût de l'opération lui a été présenté en fonction du devis de l'entreprise DALKIA (24 637,19 € HT). Depuis, un autre devis a été obtenu auprès de l'entreprise AXIMA (7 000 € HT)

Cette personne est très intéressée par cette remise en état et elle accepterait une revalorisation du loyer à 1 100 €.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de procéder à la remise en état des groupes Froid et accepte le devis de l'entreprise DALKIA d'un montant de 24 637,19 € HT qui est complet en matière de réfection. Il décide par ailleurs de fixer le montant du loyer à 1 100 € HT.

Le projet d'installation de groupes photovoltaïques sera revu ultérieurement en fonction de l'avis du SDE sur l'étude réalisée ainsi que sur les subventions pouvant être acquises

## **Tourisme**

Le service Tourisme ne comporte plus aujourd'hui qu'une seule personne (départ de la personne en contrat Aidé). Il est donc nécessaire comme chaque année de recruter une personne à mi-temps pour tenir la Maison du Tourisme à partir du mois de mai jusqu'au mois de septembre.

La municipalité d'Huriel propose par ailleurs que l'agent soit recruté à temps plein pour assurer également les visites de la Toque et du village d'Huriel. Elle cofinancerait le poste à 50 %.

Le Conseil Communautaire décide donc à l'unanimité de procéder à ce recrutement à temps plein et retient la proposition de la commune d'Huriel sur sa participation financière à hauteur de 50 %.

Par ailleurs, un programme de visites du patrimoine de chaque commune pour la saison estivale est en cours d'élaboration. Les municipalités qui le souhaitent peuvent compléter le programme par d'autres visites.

HURIEL	SAINT DESIRÉ	SAINT ÉLOY D'ALLIER
Bourg d'Huriel M. DUPLAIX 15/07 + 15/08 Après-midi	Ste Agathe + Eglise M. DUPLAIX 20/07 Après-midi	La Roche Guillebaud M. DUPLAIX 20/07 Après-Midi
SAINT SAUVIER - 1	SAINT SAUVIER - 2	SAINT SAUVIER - 3
Chapelle Saint Rémy Mme BONTEMPS 16/07 + 05/08 Après-midi	Histoire de la Commune – Famille Le Groin M. Mme POULET Date à définir	La commune à travers la résistance M. Mme POULET Date à définir
LA CHAPELAUDE	CHAZEMAIS	SAINT PALAIS
Église + Prieuré + Vieux bourg M. Mme TOURETTE 08/07 Après-midi	Centre de la France M. CHARRET Date à définir	Château Maisonneuve  En cours – à confirmer

## **Carrière d'Archignat**

Les municipalités d'Huriel, Archignat, Treignat ont été déboutées dans le cadre du procès engagé contre le projet de carrière d'Archignat. Néanmoins, la société ORBELLO devra respecter un certain nombre de contraintes.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes est sollicitée pour contribuer financièrement à l'élaboration d'une convention avec le société ORBELLO et au suivi juridique du dossier.

Après un vote avec 26 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Communautaire décide de participer financièrement à ce suivi juridique à hauteur de 1 000 €.

## **Gite handicap - Projet de piscine**

L'association Allier Sésame Autisme avait sollicité la Communauté de Communes pour l'implantation d'une piscine sur le terrain du gîte à Chazemais.

L'accord du Permis de Construire était lié à l'obligation de réaliser une allée pour Personne à Mobilité Réduite (allée en dur avec une pente inférieure à 6 %) jusqu'à la piscine.

Le premier devis obtenu par l'association crée un surcout de 16 000 € par rapport au budget initial du projet. L'association sollicite la Communauté de Communes sur une éventuelle participation financière.

Le Conseil Communautaire, au vu de la délibération en date du 28 novembre 2022 indiquant : « la convention précisera que tous les travaux et prestations d'entretien de ce nouvel équipement resteront exclusivement à la charge de l'association Allier Sésame Autisme » décide à l'unanimité de pas intervenir financièrement dans ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale se déroulera en visio le jeudi 13 avril 2023 à 18 h.

Le Président,  
Jean-Elie CHABROL

Le secrétaire de séance,  
Jérôme COULANJON